

*L'École de technologie supérieure, un établissement du réseau de l'Université du Québec, offre des programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat en génie.*

*Au cours des dernières années, l'ÉTS a connu une croissance remarquable sur tous les plans : nombre d'étudiants, activités des clubs technologiques, collaborations internationales et projets de R&D. L'École se classe maintenant parmi les institutions les plus importantes au Québec et au Canada pour son taux de diplomation des nouveaux ingénieurs québécois.*

*À la jonction du Vieux-Montréal avec le centre-ville, l'ÉTS offre un milieu de travail des plus motivants et de multiples services sur son campus : supermarché, CPE, salle d'entraînement et de musculation, resto-pub, cafétéria, stationnement pour voitures et vélos, tout y est!*

*Le **Service des ressources humaines** de l'ÉTS est présentement à la recherche d'un(e) :*

### **PARTENAIRE D'AFFAIRES RESSOURCES HUMAINES** **Remplacement de 14 mois**

Relevant de la directrice du Service des ressources humaines, le partenaire d'affaires RH exerce un rôle conseil auprès des gestionnaires et des employés afin de favoriser une gestion optimale des ressources humaines. Conseille et guide les gestionnaires et employés concernant des situations liées à la gestion des ressources humaines tout en constituant un partenariat stratégique afin d'atteindre les objectifs de développement et de planification à long terme.

#### **Tâches et responsabilités principales**

- Fournit un soutien et des services aux gestionnaires de ses unités assignées afin d'assurer la gouvernance et l'application uniforme des politiques, programmes et processus tout en maintenant un alignement sur les objectifs stratégiques et les objectifs de développement et de planification à long terme ;
- Effectue une analyse approfondie de problèmes complexes, évalue leur incidence sur l'unité administrative concernée, envisage différentes possibilités et recommande des solutions. Facilite la mise en œuvre de ces solutions et accompagne les gestionnaires dans les changements organisationnels pouvant s'y rattacher et évalue leurs impacts ;
- Traduit les enjeux d'affaires de ses unités en intervention ressources humaines concrètes et mesurables. Recommande des stratégies intégrées de gestion des ressources humaines adaptées aux réalités organisationnelles.
- Conseille et coordonne les activités reliées à la rémunération globale notamment en ce qui a trait aux structures salariales et à l'évaluation des emplois cadres et syndiqués ; fournit un appui stratégique pour le renouvellement des conventions collectives ;
- Participe activement à des comités paritaires patronal-syndical ;

- Assure l'application de l'ensemble des programmes et processus relatifs à la gestion des ressources humaines tels que : la dotation du personnel, l'évaluation de rendement, la formation et le perfectionnement, la rémunération, les avantages sociaux, les relations de travail, l'évaluation des emplois, le développement organisationnel, etc. ;
- Accompagne les gestionnaires dans le maintien d'un climat de travail propice au bien-être et au développement des employés en véhiculant la philosophie de gestion et les valeurs de l'ÉTS ;
- Collabore à l'établissement des objectifs et des priorités du Service des ressources humaines. Développe ou participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de programmes, de systèmes et d'outils ; mesure les progrès réalisés et les résultats ;
- Fait preuve de leadership, favorise les communications ouvertes entre les différents intervenants et les conseille au besoin afin d'optimiser les services en matière de gestion des ressources humaines ;
- Participe, à titre de personne ressource ou comme représentante de l'École, à divers comités paritaires, mixtes ou institutionnels ou à tout autre groupe de travail se rapportant à son champ d'activités ;
- Collabore avec les autres partenaires d'affaires RH afin d'assurer une cohérence dans ses interventions;
- Demeure informé des développements dans le domaine de la gestion des ressources humaines afin de proposer et soutenir la mise en œuvre de nouvelles initiatives qui renforcent les orientations stratégiques de ses unités

### **Profil recherché**

#### **Scolarité :**

- Maîtrise en relations industrielles ou en ressources humaines ou dans une discipline appropriée.

#### **Expérience :**

- Cinq (5) années d'expérience pertinente en rémunération et relations du travail dans un secteur syndiqué. Une expérience dans le milieu universitaire sera considérée un atout.

#### **Autres :**

- Très bonne connaissance des différentes activités liées à la gestion des ressources humaines et des relations de travail;
- Fortes aptitudes relationnelles et communicationnelles;
- Bonne connaissance de l'équité salariale;
- Très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de recherche de solutions;
- Bonne capacité à susciter la collaboration et l'adhésion des divers intervenants;
- Capacité d'influence et fortes habiletés d'adaptation;
- Maîtrise du français oral et écrit.

**Horaire** : 35 heures semaine, du lundi au vendredi.

**Traitement** : 61 395 \$ à 101 352 \$

Si cet environnement et ce défi vous inspirent, veuillez transmettre votre curriculum vitae au plus tard le **22 octobre 2017** par courriel à [candidatures@etsmtl.ca](mailto:candidatures@etsmtl.ca).

L'École de technologie supérieure applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Dans ce cadre, nous vous demandons de bien vouloir vous identifier afin d'en tenir compte dans tout le processus de sélection. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi ([http://www.etsmtl.ca/Emplois/form\\_acces\\_egalite](http://www.etsmtl.ca/Emplois/form_acces_egalite)) et nous le transmettre accompagné de votre curriculum vitae par courriel au Service des ressources humaines ([candidatures@etsmtl.ca](mailto:candidatures@etsmtl.ca)).

Chaque candidature sera traitée confidentiellement. Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Celles-ci devront présenter leurs attestations d'études. Les diplômes obtenus à l'extérieur du Québec devront être remis avec l'évaluation comparative des études, émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.